



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 23/09/2024**

<p><b>Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15</b></p> <p><b>Nombre de membres en exercice : 15</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers Présents : 13</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers représentés : 2</b></p> <p><b>Début de séance : 20h30</b></p> <p><b>Fin de séance : 21h34</b></p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 23 septembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 17 septembre 2024, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.</p> <p><b>Présents :</b></p> <p>Gérard Dèque, Gaël Marandin, Sandrine Boillot, Bénédicte Lavier, Laurent Poncet, Hervé Lacroix, Alicia Berthier-Derose, Samuel Péridy, Francis Meuterlos, Lucie Rousselet-Jurcevic, Florence Collino, arrivée à 20h42, Nicolas Métivier, Thierry Rolland,</p> <p><b>Excusés :</b> Marlène Benoit, Estelle Remacle.</p> <p><b>Absent :</b></p> <p><b>Pouvoirs :</b> Marlène Benoit à Gérard Dèque, Estelle Remacle à Gaël Marandin</p> <p><b>Secrétaire :</b> Samuel Péridy</p>
--	---

**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR MATTEO BAUD**

CONVOCATION  
LE 17 09 2024

AFFICHAGE LE

04 OCT. 2024

M. Le Maire et son équipe ont souhaité, en réunion de travail, proposer au conseil municipal de soutenir financièrement Mattéo Baud, dont ils saluent les performances sportives mais aussi les qualités humaines.

M. le Maire précise que Mattéo contribue en personne à la fabrication de ses combinaisons.

Hervé Lacroix confirme que les droits pour concourir sont très élevés et que l'équipement coûte aussi très cher.

Ils proposent d'accorder à Mattéo une aide de 2.000,00 €.

*Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention (Marlène Benoit) :*

**- approuve le versement d'une aide de 2.000,00 € à Mattéo Baud**

**- autorise le Maire signer les pièces s'y rapportant**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maire, Gérard DEQUE

